

Alors que seuls 3 000 tests salivaires ont été réalisés, J.-M. Blanquer...

7-9 minutes

Jean-Michel Blanquer a annoncé, le 2 mars 2021, "le recrutement de 1 700 médiateurs - étudiants en médecine, en pharmacie ou d'autres disciplines - pour appuyer les personnels mobilisés à la réalisation des tests dans les écoles". Alors que le ministre de l'Éducation nationale avait indiqué, le 20 février, que 50 000 à 80 000 tests salivaires seraient réalisés dans les écoles la semaine du 22, seuls 3 000 l'ont finalement été. Jean-Michel Blanquer affiche un objectif de 300 000 tests par semaine à partir de mi-mars. Des syndicats demandent un meilleur cadrage et davantage d'anticipation.



Jean-Michel Blanquer affiche un objectif de 300 000 tests salivaires par semaine à partir de mi-mars dans les écoles. MaxPPP

"Moins de 10 000" tests salivaires ont été réalisés la semaine passée dans les écoles ([lire sur AEF info](#)), a indiqué Jean-Michel Blanquer sur France Inter, le 2 mars 2021. Lors d'un "point sanitaire" qui s'est tenu à la mi-journée au ministère avec les syndicats, le cabinet du ministre a finalement précisé, de sources syndicales, que seuls 3 000 avaient été effectués.

C'est 47 000 à 77 000 de moins que ce que le ministre de

l'Éducation nationale avait annoncé, le week-end précédent ([lire sur AEF info](#)). Le [Snes-FSU](#) avait dénoncé, le 23 février, le "gouffre entre les discours officiels et la réalité de terrain" ([lire sur AEF info](#)).

Cette semaine, où deux zones sur trois auront repris les cours, Jean-Michel Blanquer assure, de nouveau, qu'entre 50 000 et 80 000 tests seront réalisés. Le 1er mars, lors d'un déplacement à Vesoul, le ministre a affiché l'objectif d'atteindre un rythme de croisière, à partir de la mi-mars, de 300 000 tests salivaires réalisés chaque semaine dans les écoles et établissements scolaires.

"Nous avons les moyens en termes de tests et en termes logistiques de cette montée en puissance progressive", assure-t-il.

1 700 étudiants recrutés pour réaliser les tests

Le [MEN](#) précise que les tests salivaires sont déployés en particulier dans les zones où le virus circule activement. Parallèlement, dans chaque académie, une dizaine d'établissements scolaires "témoins" seront désignés pour tester tous les élèves et professeurs volontaires afin de mesurer le niveau de circulation du virus.

Sur France Inter, Jean-Michel Blanquer a d'ailleurs annoncé "le recrutement de 1 700 médiateurs - étudiants en médecine, en pharmacie ou d'autres disciplines - pour appuyer les personnels mobilisés à la réalisation des tests dans les écoles", et ce "dès maintenant et jusqu'au mois de juin". Pour Sophie Vénétiay, secrétaire générale adjointe du Snes-FSU, "1 700, c'est très peu et cela ne répond pas à l'ambition d'une campagne de tests massive".

L'académie de Montpellier a déjà mis en ligne une [annonce](#) pour ces postes de "Médiateur lutte anti-Covid", qui courent, ici, jusqu'au 31 mai 2020. Ils pourront assurer le prélèvement des tests salivaires mais aussi des tâches administratives en lien avec ces tests.

"Les tests sont réalisés par des personnels de santé"

En outre, alors qu'une polémique enflait sur le fait que des enseignants devraient faire passer eux-mêmes les tests salivaires aux élèves ([lire sur AEF info](#)), Jean-Michel Blanquer a expliqué, le 1er mars, qu'il y a "un protocole qui définit l'organisation de manière précise : ce sont des personnels spécialisés qui viennent des [ARS](#), des laboratoires ou des personnels de santé de l'éducation nationale qui se portent volontaires" pour réaliser ces

tests.

Et de poursuivre : "Le reste des personnels de l'Éducation nationale peuvent être volontaires pour aider, dans la supervision vis-à-vis des enfants, dans le suivi administratif. Mais chacun est dans son métier : les tests sont réalisés par des personnels de santé".

Quant à la vaccination des enseignants, qu'il souhaitait voir [intervenir en mars](#), le gouvernement évoquant plus largement "le printemps" ([lire sur AEF info](#)), Jean-Michel Blanquer n'a pas précisé le calendrier, indiquant toutefois que "les professeurs qui ont des vulnérabilités particulières de plus de 50 ans peuvent être vaccinés dès maintenant". Le point sanitaire du jour n'a pas permis d'éclaircir davantage ce point. Des syndicats dénoncent le flou entourant le calendrier de cette vaccination ([lire sur AEF info](#)), le [Snes-FSU critiquant](#) aussi le manque d'anticipation, le [Snalc parlant](#) de "mépris". Une réunion devrait être planifiée prochainement sur le sujet.

Les "contrats covid" renouvelés

En novembre, 2 000 contractuels, dans le premier degré, et 3 000 AED, dans le second (pour des objectifs respectifs de 6 000 et 8 000 ([lire sur AEF info](#))), ont été recrutés pour faire face à la crise. Ces "contrats Covid" couraient jusqu'en février 2021. Les syndicats demandaient leur renouvellement jusqu'à la fin de l'année, la crise n'étant pas terminée. Lors du point sanitaire, ce 2 mars, le MENJS a confirmé la reconduction du nombre équivalent de contrats qui avaient été signés. Leur durée serait de trois mois mais pourrait courir jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Par ailleurs, le ministère a annoncé aux syndicats l'organisation prochaine d'une réunion avec les représentants des personnels de santé de l'Éducation nationale, qui pourrait aboutir au versement d'une indemnité spécifique.

"Aucun texte de cadrage ministériel"

Dans une lettre envoyée au ministre le 28 février, le [Snuipp-FSU](#) dénonce le fait que, concernant la campagne de tests salivaires, "aucun texte de cadrage ministériel" n'ait été produit. "Une nouvelle fois, l'impréparation de votre gestion de la crise sanitaire dans les écoles est flagrante. Les modalités de mise en œuvre de ces tests

divergent donc d'un département à l'autre, tant au niveau du choix des écoles que dans leur réalisation", ajoute le premier syndicat du primaire.

Il considère que "cette politique de tests manque d'ambition et reste très loin d'un dépistage massif des élèves comme de l'ensemble des personnels permettant une surveillance épidémiologique régulière des écoles et des établissements scolaires".

Réagissant au fait que les enseignants devront "superviser" la réalisation des tests, le Snuipp estime que "cela pose une multitude de questions, comme celle de la gestion des autres élèves durant ce temps, qui s'avère être très long, sans accroître le brassage dans l'école ? Avez-vous prévu de mettre à disposition de chaque école des brigades de remplacement ? Quel nettoyage des locaux servant aux tests où les enfants auront émis une multitude de postillons est-il prévu ? De même, quelles consignes et techniques d'aération sont prévues pour empêcher l'aérosolisation ?"

Le syndicat s'inquiète également d'une charge supplémentaire qui reposerait sur les directeurs d'école, les enseignants devant "recueillir l'accord écrit des parents et des informations sur leur numéro de sécurité sociale". Une action qui "peut poser également question sur la sensibilité des informations transmises", selon le Snuipp.

Des annonces sur la revalorisation en mars

Interrogé, sur France Inter, sur les suites du "Grenelle de l'Éducation", dont les conclusions ont été repoussées, et, plus largement, sur les promesses de revalorisation des enseignants, Jean-Michel Blanquer a indiqué que "c'est au mois de mars qu'on va pouvoir préciser les choses. Nous sommes en train de préparer le budget 2022".

Le "Grenelle" et les discussions avec les syndicats sur la revalorisation salariale des personnels de l'Éducation nationale doivent aboutir, notamment, à une loi de programmation. À 14 mois de l'élection présidentielle, le calendrier paraît néanmoins serré.